

**Appel public à candidatures en qualité de Directrice ou de Directeur de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY)**

**À destination des enseignant(e)s de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines**

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu les statuts de l'UVSQ ;*

*Vu les statuts de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY) ;*

*Vu l'arrêté du président de l'UVSQ n°2022-181 en date du 27 octobre 2022 portant nomination de M. Mohammed KRIR en qualité d'administrateur provisoire de l'ISTY ;*

**Article 1**

Le poste de directeur de l'ISTY étant devenu vacant, un administrateur provisoire a été nommé le 27 octobre 2022.

Il convient d'élire un nouveau directeur de l'ISTY après appel à candidatures.

Un appel à candidatures est publié sur le site internet de l'Université, et sur le site de la Conférence des directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs deux (2) mois avant toute séance du Conseil d'Institut à l'ordre du jour de laquelle est inscrite l'élection du Directeur.

**Article 2**

Le Directeur de l'ISTY est choisi au sein de l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner à l'ISTY, sans distinction de nationalité.

**Article 3**

Le Directeur de l'ISTY est élu(e) à la majorité absolue des membres présents ou représentés du Conseil d'Institut, au scrutin uninominal à trois (3) tours.

**Article 4**

La durée du mandat du Directeur est de cinq (5) ans, renouvelable une fois.

**Article 5**

Toute personne souhaitant se porter candidat doit transmettre, à Madame Véronique Favre-Bully, responsable administrative de l'ISTY (veronique.favre-bully@uvsq.fr), son dossier de candidature. Tous les candidats seront auditionnés par les membres du Conseil d'Institut à l'occasion de la séance, à l'ordre du jour de laquelle sera inscrite l'élection du Directeur.

**Article 6**

**La candidature doit être composée des pièces suivantes :**

- Une profession de foi
- un CV,
- une copie d'une pièce d'identité

**Article 7**

Les candidat(e)s doivent adresser leurs candidatures au plus tard le 18 janvier 2023 à 17h00.

17 NOV 2022  
Fait à Versailles, le   
Le président de l'UVSQ **Alain Bui**  
Alain BUI  
Président  
55 avenue de Paris - 78000 Versailles